

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute Provence  
-----

Service Départemental d'Incendie et de Secours

**DELIBERATION N° 2015-69(FIN)**

Date de convocation : 03 juillet 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 16

Absents : 6

Votants : 16

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération :

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quinze et le 16 juillet le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

**Etaient présents :**

Mesdames Régine AILHAUD (représentant madame GRANET), Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Geneviève PRIMITERRA (représentant madame FONTAINE-DOMEIZEL), Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Jean ARNAUD, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Robert GAY, André LAURENS, Christian LOGIER, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

**Etaient excusés :**

Mesdames Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL (représentée par madame PRIMITERRA), madame Patricia GRANET (représentée par madame AILHAUD),

Messieurs Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Jacques LARTIGUE, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Amortissement des biens et Imputation en section d'investissement des biens d'un montant unitaire inférieur à 500 euros toutes taxes comprises**

**Le Président FIAERT expose :**

**Imputation en section d'investissement**

L'arrêté du 21 octobre 2003 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 61 des services départementaux d'incendie et de secours précise que les biens meubles non mentionnés dans la nomenclature (et ne pouvant y être assimilés par analogie) et d'un montant **unitaire inférieur à 500 euros TTC** peuvent être imputés en section d'investissement à condition qu'ils ne figurent pas explicitement parmi les comptes de charges ou de stocks et qu'ils revêtent un caractère de durabilité.

Cette liste doit faire l'objet d'une délibération annuelle du conseil d'administration. En conséquence, je vous propose d'imputer en section d'investissement les biens figurant dans l'annexe jointe.

**Amortissement**

Je vous propose également de définir les durées d'amortissement des **biens inférieurs et supérieurs à 500 € TTC** selon l'annexe jointe.

D'autre part, le Conseil d'Administration peut également fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur un an. Pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence, je vous propose le seuil de **200 euros TTC** comme seuil en dessous lequel la durée d'amortissement sera de **une année**.

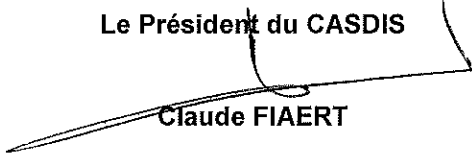
**Sortie de l'actif**

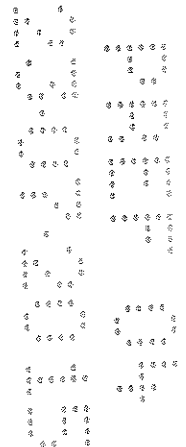
Je vous propose également de sortir de l'actif les **biens inférieurs à 500 euros TTC** dès la fin de leur amortissement.

La présente délibération qui concerne **les dépenses de 2015 et à venir** annule et remplace les délibérations 2002-32 du 18 juin 2002 et 2014-84 (FIN) du 9 décembre 2014.

**Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration a approuvé ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.**

Le Président du CASDIS

  
Claude FIAERT



Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Logiciels	Logiciel de bureautique Logiciels métiers	3 ans 5 ans	5 ans 8 ans
Licence de logiciel	Durée de la validité de la licence Licence ≥ 3 ans ou sans durée	1 an 3 ans	1 an 3 ans
Système de transmission, de gestion opérationnelle et d'alerte	Antennes de mats	5 ans	10 ans
	Batterie	3 ans	5 ans
	Emetteur récepteur analogique	5 ans	8 ans
	<b>Système de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle (dont logiciel, infrastructure radio, téléphonie, informatique, , matériel, ...)</b> <b>Postes et installations radios numérique (dont poste ANTARES..)</b> <b>Architecture de faisceaux hertziens</b>		
	Appels sélectifs	5 ans	5 ans
Matériels roulants d'incendie et de secours	Véhicules de liaison dont VLU – VLC		10 ans
	Véhicules radio médecin dont VLM – VLI -		10 ans
	Véhicules de secours aux victimes dont VSAV - PMA – VSAB – VSR		10 ans
	Véhicule Cabinet Médical Mobile		12 ans
	Véhicules tous usages dont VLHR – VTU – VID – VTP		10 ans
	<b>Véhicules de lutte contre l'incendie dont CCF – CCGC – CCR – CCFS – FPI – FPT</b>		<b>20 ans</b>
	<b>FPTL – camion dévidoir</b>		<b>20 ans</b>
	remorques -		10 ans
	Motocyclettes		10 ans
	Scooter des neiges		10 ans
	Embarcations		10 ans
	Remorques – remorques pompes MPR		10 ans
	Echelles aériennes		20 ans
	<b>Véhicules poste de commandement</b>		<b>20 ans</b>
<b>Berce</b>		<b>20 ans</b>	

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Matériels d'incendie et de secours médical	Colliers cervicaux	5 ans	5 ans
	Attelles	5 ans	5 ans
	Attelles cervicaux thoracique	5 ans	5 ans
	Matelas coquille	5 ans	5 ans
	Planche d'extraction,	5 ans	5 ans
	Tout autre matériel d'immobilisation ou d'extraction,	5 ans	5 ans
	Explosimètre	5 ans	5 ans
	Brancards - barquette	5 ans	5 ans
	Portoir	5 ans	5 ans
	Chaise portoir	5 ans	5 ans
	<b>Aspirateur mucosité</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	Laryngoscope	5 ans	5 ans
	perceuse	5 ans	5 ans
	Support perfusion	5 ans	5 ans
	Sac d'intervention	5 ans	5 ans
	Trousse ampoulier ou de secours	5 ans	5 ans
	Couverture bactériostatique	5 ans	5 ans
	Lampe d'examen	5 ans	5 ans
	Appareil à tension -Stéthoscope	5 ans	5 ans
	Testeur de glycémie	5 ans	5 ans
	Insufflateur manuel	5 ans	5 ans
	Spiromètre	5 ans	5 ans
	Oxymètre de pouls et saturomètre	5 ans	5 ans
	Thermomètre	5 ans	5 ans
	Tout autre matériel de secourisme dont garrot, aspirateur manuel, ....	5 ans	5 ans
	<b>DSA</b>	<b>5 ans</b>	<b>5 ans</b>
	<b>Matériel de réanimation dont scope défibrillateur, multiparamétrique, respirateur, seringue électrique, planche à masser, mesureur de CO, ...)</b>		<b>10 ans</b>
	Mannequins de secourisme	5 ans	5 ans
	Caméra thermique	8 ans	8 ans

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Matériels d'incendie et de secours intervention	Détecteur monoxyde de carbone	3 ans	3 ans
	Tuyaux	5 ans	5 ans
	Lances 20/7	5 ans	5 ans
	<b>Lances débit variable, lances canon,</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	<b>Injecteur proportionneur</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	Accessoires hydrauliques dont Division – Retenue – Collecteur – Vannes – Crépine-vide cave à turbine, ...	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	Matériel de désincarcération	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	Cales pour désincarcération	5 ans	5 ans
	Seau pompe dorsal ou portatif	5 ans	
	Claie de portage	5 ans	
	Avertisseur de détresse sonore	5 ans	5 ans
	Tableau de gestion et de contrôle	5 ans	10 ans
	Tableau de gestion opérationnelle	5 ans	10 ans
	Triangle lumineux d'intervention	5 ans	5 ans
	Gyrophares - Rampes d'éclairage	5 ans	5 ans
	Projecteur et lampes de sécurité	5 ans	5 ans
	Pièces de jonction	5 ans	5 ans
Matériels d'incendie et de secours intervention	Support ou semelle pour appui vérin	5 ans	5 ans
	Valise protection AIRBAG	5 ans	5 ans
	Valise de protection découpe	5 ans	5 ans
	Scie pare-brise	5 ans	5 ans
	Appareil de capture animal	5 ans	5 ans
	Echelles dont échelle à coulisse, à crochet, ...	5 ans	5 ans
	<b>Enrouleur de tuyau manuel</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	Poulies de mouflage	5 ans	5 ans
	<b>Pulvérisateur</b>	<b>5 ans</b>	<b>5 ans</b>
	Coupe boulons	5 ans	5 ans
	Appareil de lavage tuyaux	5 ans	5 ans
	Tirefort	10 ans	10 ans
	<b>Lot de sauvetage</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
<b>Pompes portables et équipements dont flottante, épuisement, haute pression, turbo pompe</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>	
<b>Appareils respiratoires isolants à circuit ouvert (ARI)</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>	

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Matériel et outillage technique	Matériel de nettoyage : Nettoyeur haute pression – Aspirateur -	5 ans	5 ans
	Matériel d'outillage ou pour atelier : Servante d'outillage – Atelier - Outils pneumatiques - Coffret de douilles à choc - Appareillage pour entretien - Appareil de soudure - Cric rouleur - Perceuse – ponceuse - Chariot de pont - - Chargeur de batterie - Matériel de chauffage pour atelier - Armoire pour atelier – Bétonnière - Oxycoupeur	5 ans	5 ans
	Appareils de mesure	5 ans	5 ans
	Cuve	5 ans	5 ans
	pneumatiques	5 ans	5 ans
	Transpalette	5 ans	5 ans
	Grue mobile	5 ans	5 ans
	Echafaudage	5 ans	5 ans
	Matériel de sport	5 ans	10 ans
	Matériels de forestage	5 ans	5 ans
Matériels de forestage	5 ans	5 ans	
Compresseur d'air et accessoires d'air	10 ans	10 ans	
Matériel informatique bureautique	Imprimante	3 ans	3 ans
	Micro- ordinateur	5 ans	5 ans
	Onduleur mobile	3 ans	3 ans
	Télécopieur	3 ans	3 ans
	Ecran, video,	3 ans	3 ans
	Disque dur, matériel de remise à niveau	3 ans	3 ans
	Matériel de réseau	3 ans	3 ans
	<b>Portable - tablettes</b>	<b>3 ans</b>	<b>3 ans</b>
Autre matériel	Matériel équipe cynotechnique dont cages,	15 ans	15 ans
	Matériels de nettoyage et lavage industriels (lave-vaisselle, lave-linge, ...)	5 ans	5 ans
	Matériels de nettoyage et lavage domestiques (lave-vaisselle, lave-linge, ...)	3 ans	3 ans

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Mobiliers et matériel de bureau	Mobilier de bureau dont armoire - Bureau - Tables - Chaises - Vestiaires	5 ans	5 ans
	<b>Fauteuils CODIS</b>	<b>2 ans</b>	<b>2 ans</b>
	<b>Autre mobilier : mobilier technique, mobilier médical</b>	<b>5 ans</b>	<b>5 ans</b>
Habillement	<b><u>Habillement opérationnel des sapeurs-pompiers</u></b>		
	Bottes incendie ou rangers	3 ans	3 ans
	Bottes caoutchouc ou latex	3 ans	3 ans
	Bottes caoutchouc cuissardes	3 ans	3 ans
	Bottes caoutchouc pontonnières	3 ans	3 ans
	<b>Surpantalon d'intervention</b>	<b>8 ans</b>	<b>8 ans</b>
	<b>Veste de protection et d'intervention</b>	<b>8 ans</b>	<b>8 ans</b>
	Parka ou blouson	3 ans	3 ans
	Veste - pantalon SP F1	3 ans	3 ans
	Combinaison SP F1	3 ans	3 ans
	Veste / pantalon de protection intempéries	3 ans	3 ans
	Ceinturon d'intervention et longe de travail	3 ans	3 ans
	Gilet de signalisation	3 ans	3 ans
	Gants de protection	3 ans	3 ans
	<b>Casques F1 et F2</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	Autres casques	3 ans	3 ans
	Chemise F1 -Tee shirt - Sweat shirt - Pull over - Polo coton	3 ans	3 ans
	Képi et casquettes	3 ans	3 ans
	Parkas	3 ans	3 ans
	Cagoule	3 ans	3 ans
	<b>masque de fuite feux de forêts masques air respirable</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>
	Portes accessoires	<b>5 ans</b>	<b>5 ans</b>
	Tenue hyménoptères	3 ans	3 ans
	Equipement de protection contre les coupures	3 ans	3 ans
	Lampes ADF	3 ans	3 ans
	Tricoise - polycoise	3 ans	3 ans
	Sac de couchage	3 ans	3 ans
Tenues de protection contre les frelons	3 ans	3 ans	
Tenues de protection contre les coupures	3 ans	3 ans	
<b>Tenue de sortie</b>	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>	
Habillement	<b><u>Habilllements Plongée et S.A.V.:</u></b> Dont Combinaisons - Ceintures et accessoires - Masques - tuba - palmes - stabilisateurs lampes - parachutes - lunettes - bottes - appareils de mesure - gilet de sauvetage - bouées - Combinaisons de plongée et spéléo	3 ans	3 ans
	<b><u>habilllements Risques technologiques:</u></b> dont Combinaisons - gants - Sous vêtements de protection Coque de protection A.R.I. -	5 ans	5 ans

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
	<b>Equipe Montagne</b> Dont veste, pantalon, Combinaisons – gants - Sous-vêtements de protection - Casque, Parka - Baudrier et ceinturon Chaussures, ...	3 ans	3 ans
Travaux de constructions et aménagements	Aménagements intérieurs de bâtiments Petits travaux d'aménagements Autres immobilisations corporelles		15 ans <b>10 ans</b> 50 ans

